

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Le Fragnin

Autre nom :

Code hydrographique : 73CPNS7407

Nom du grand ensemble : L'Arc de l'Arvan au Bugeon inclus **Code :** W106

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: X 912948.1002 Y 2045386.833

Altitude moyenne (m) : 1211

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme : CORA Savoie

Coordonnées : 04 79 75 86 67

Date d'établissement de la fiche : 10/03/2009

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés : — présence ou absence d'une végétation hygrophile

Contacts : — Philippe FREYDIER

Remarques :

3 - DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 1.2840142585934

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 708.602404100976

Types de milieux Corine Biotope

PRAIRIES HUMIDES OLIGOTROPES

Bas-marais à *Schoenus nigricans* (choin noir)

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère FONCTIONS DE REGULATION HYDRAULIQUE

Justification

Critère ralentissement du ruissellement

Justification

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère réservoir pour l'alimentation en eau potable

Justification

Critère intérêt paysager

Justification

4.4 - Intérêt patrimonial

Critère insectes

Justification

Critère FLORISTIQUES

Justification

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00000

Inventaire préliminaire Natura 2000 : 1

ZICO : 1

Znieff 2ème génération : 1

Site de l'observatoire national des zones humides : 1

Autres inventaires :

5.2 Principaux statuts de protection

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Plantes rares en liste rouge comme la primevère farineuses ou d'intérêt pédagogique (grassette).